

Impôts, protection sociale, dépenses publiques : qui va payer ?

Par Guillaume Duval

Fin septembre, le gouvernement a présenté son projet de budget pour 2014. Il entend tout d'abord poursuivre la consolidation budgétaire engagée, même si c'est à un rythme plus modéré qu'en 2013, avec 18 milliards d'économies en 2014 (0,9 point de PIB), au lieu de 30 cette année. Dans un contexte économique qui reste très incertain, le risque est cependant non négligeable d'affaiblir ainsi significativement la timide reprise engagée. Ce qui aurait pour effet, non seulement que les destructions d'emplois se poursuivent, mais aussi que la réduction effective des déficits publics soit au final plus limitée qu'attendu. Comme cela a déjà été le cas en 2013, puisque loin de revenir sous la barre des 3 % comme prévu initialement, le déficit public devrait se situer au bout du compte à 4,1 % du PIB.

Priorité à la baisse des dépenses

Mais au-delà du cadrage macroéconomique global, c'est surtout la répartition interne de cet effort budgétaire qui suscite le débat. Il devrait en effet résulter à hauteur de 15 milliards d'euros, d'une baisse des dépenses publiques. Et de seulement 3 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires, dont deux proviendraient de la lutte contre la fraude. Ce qui permettrait en théorie de réaliser à peu de chose près la « pause fiscale » promise par l'exécutif.

Mais comme les entreprises bénéficieront en 2014 des 10 milliards d'euros d'allègements du crédit d'impôt compétitivité-emploi et qu'il faut financer cette mesure, les prélèvements sur les ménages augmenteront malgré tout de façon importante. D'où une levée de bouclier sur le thème du « ras-le-bol fiscal ». Ce basculement de la fiscalité aux dépens des ménages répond à la volonté d'accroître les marges des entreprises, très dégradées actuellement, pour qu'elles deviennent plus compétitives vis-à-vis de leurs concurrentes étrangères. Mais dans un contexte où l'économie française risque de continuer à stagner, du fait notamment des prélèvements supplémentaires sur les ménages, il est peu probable que ce ballon d'oxygène suffise à décider les entreprises à se remettre à investir et à embaucher en France.

Quant aux baisses des dépenses publiques, il n'y a pas de raisons de considérer qu'elles seraient moins dommageables pour l'activité économique que des hausses de prélèvements. De plus, du côté de l'Etat employeur-producteur, d'importantes réductions de coûts ont déjà été entreprises depuis une quinzaine d'années. Et dans plusieurs domaines, on peut se demander si on n'est pas déjà allé trop loin, handicapant ainsi la capacité à produire les « biens publics » indispensables à l'activité économique. Quant à la baisse des prestations sociales reversées directement aux Français, elle risque surtout d'aggraver les inégalités et d'accroître la pauvreté.

Guillaume Duval

Source : *Alternatives Economiques* n° 328 - octobre 2013, page 6.